



Pour citer cet article :

Denis Jamet,
" Les suites N2s N1 : de la nature qualitative du déterminant N2 ? ",
Cycnos, Volume 23 n°1,
mis en ligne le 28 mars 2006.
URL : <http://revel.unice.fr/cycnos/index.html?id=288>

[Voir l'article en ligne](#)

AVERTISSEMENT

Les publications du site REVEL sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation - respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle

L'accès aux références bibliographiques et au texte intégral, aux outils de recherche ou au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs.

Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement et notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site Revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés sur les postes des utilisateurs ou imprimés par leur soin.

L'université de Nice-Sophia Antipolis est l'éditeur du portail REVEL @Nice et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site.

L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe Revel.

Les suites N₂s N₁ : de la nature qualitative du déterminant N₂ ?

Denis Jamet

Université de Lyon III, djmet@univ-lyon3.fr

The idea of this article stems from a simple observation: in compound nouns following the Noun + Noun pattern, the first noun is generally in the singular form, in other words, without any plural inflection. Yet there are numerous counter-examples (the so-called "plural attributives"), and it is the duty of the linguist to try and explain why such compounds are nevertheless generated. This is what this article is aimed at. To achieve this goal, it will take the various branches of linguistics into account: morphology, syntax, phonology, semantics, but also the frequency of occurrence and the utterer-centered dimension peculiar to each discursive production of compound nouns.

Denis JAMET est agrégé d'anglais, titulaire d'un doctorat de linguistique anglaise et française préparé à l'Université Jean Moulin – Lyon 3 et à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 sous la direction du Professeur Malcolm CLAY (Université Lyon 3) et du Professeur Claude DELMAS (Université Paris 3). Ses recherches portent essentiellement sur la métaphore et la lexicologie anglaise. Il est actuellement Maître de Conférences à l'Université Jean Moulin – Lyon 3 à la Faculté des Langues, où il est également chargé de la communication. Il dirige la Maison des Langues de cette université depuis la rentrée 2002.

L'idée de cet article¹ m'est venue d'une constatation faite lors de ma pratique d'enseignement ; il est en effet courant d'expliquer que

¹ Je remercie tous les collègues qui m'ont apporté leur aide lors de cet article : Lena Agathopoulou, Matthew Andrey, Laurie Bauer, Peter T. Daniels, William Fletcher, Peter Gordon, Annabel Harrison, Manuel Jobert, Stig Johansson, Diana Lewis, Sascha Michel, Valeria Quochi, Paul Rastall, Ute Römer, Geoffrey Sampson et Herb Stahlke, ainsi que mes collègues et amis anglophones qui ont pris du temps pour répondre à mes questionnaires.

l'anglais a une propension plus forte que le français à créer des noms composés, le plus souvent formés d'un nom et d'un autre nom. C'est cette structure N + N qui m'intéressera dans le cadre de cet article, et je la noterai de cette façon : N₂-N₁, le terme de gauche (N₂) se nommant le « déterminant », et le terme de droite (N₁) le « déterminé ». Le N₂ est nommé « déterminant » car il détermine le nom noyau à l'instar d'un adjectif. L'on sait qu'en anglais les adjectifs sont invariables en genre et en nombre, et le rôle quasi-adjectival joué par le « déterminant » dans le nom composé est souvent invoqué pour expliquer l'absence de marque de pluralisation (-s) sur le premier terme, comme le montre l'exemple suivant, où nous sommes face à deux noms composés, le premier étant composé de trois termes, le second de quatre termes : « *On one side of the bedside tables were piled paperback detective stories in their penny candy wrapper covers ».*

Il y a absence d'actualisation des noms jouant le rôle de déterminants, c'est-à-dire aucune mise au pluriel, ce que Alegre et Gordon [1999 : 7] nomment la « no-plurals-inside-compounds constraint » (on remarquera cependant les deux déterminants pluriels à l'intérieur de ce composé !). La règle généralement acceptée est que le N₂ ne porte pas de marque de flexion 'pluriel', car il joue un rôle qualitatif : dans *a puppet-show*, même s'il y a plusieurs marionnettes, le N₂ ne portera pas la flexion du pluriel, d'où la non-acceptabilité de **a puppets-show*. M. Paillard [2000 : 47] mentionne ce phénomène de non-actualisation du N₂ :

[...] Dans un composé, les composants perdent leur détermination propre ; en d'autres termes, les notions sont abstraites de toute actualisation. D'où l'absence de marques morphologiques, non seulement en anglais mais aussi en français [...].

Haskell, MacDonald & Seidenberg [2003 : 138] expliquent que le déterminant se trouve au singulier, de par sa fonction quasi-adjectivale, cette dernière véhiculant un minimum d'information. Ou en d'autres termes, que le N₂ dans un composé n'est marqué ni singulier, ni pluriel. Cette règle constitue la première phrase de l'ouvrage *Plural Attributives* de S. Johansson [1980 : 1], premier réel travail linguistique sur la question, malheureusement jamais cité :

Attributive nouns (or first-nouns in nominal compounds or noun+noun constructions) in English are normally number-neutral.

Pourtant, il est des cas où le N₂ est parfois au pluriel : les *plural attributives* (« pluriel en position épithète »), et ce phénomène est loin d'être une exception marginale, comme le rappelle L. Bauer [1998 : 71] :

[I]t is far from unknown, and some linguists have expressed the opinion that the phenomenon is becoming more rather than less frequent (Mutt 1967 ; Dierickx 1970).

Ou S. Johansson [1980 : 1], qui parle de « regular feature of present-day English ». Les grammaires sont cependant assez peu bavardes à ce sujet, bien qu'il existe un nombre non négligeable d'occurrences. La seule réelle mention que j'ai trouvée se situe dans un ouvrage de J. Tournier [1985], pour qui cette sorte d'exception n'en serait pas une, bien qu'il n'explique pas pourquoi et relègue l'existence des noms composés en -s à une note de bas de page [Tournier 1985 : 113] :

La légende selon laquelle le déterminant à gauche ne peut pas prendre la marque du pluriel est sans fondement ; ex. : *Narcotics Department, systems analysis, careers master, operations room, pampas gas, pincers movement, etc.*

Que les amateurs de sport pensent à des termes comme *Homes league, Nations Cup, Champions Cup*² pour qu'ils se rendent compte que le schéma N₂s N₁ est en effet possible et productif en anglais.

Je vais donc tenter d'aborder ces divers cas par degrés de difficulté, en essayant de décrire et d'expliquer les fonctionnements récurrents.

I. Cas des substantifs à fonctionnement prototypiquement pluriel : critère morphologique

I.a. Noms propres qui fonctionnent prototypiquement au pluriel

Parmi ceux-ci, l'on trouve un nombre important de noms de lieux (topographiques) prenant toujours un -s, même s'ils ne sont pas ressentis comme des pluriels : *Laidell's Hall, Lower Thames Street*, ou

² Les exemples sont en grande partie tirés du concordancier VIEW, basé sur le BNC.

s'ils le sont : *a Brooklyn Heights antique shop, United States English*.

S. Johansson [1980 : 13] note cependant que :

Many plural geographical names retain their plural form in attributive position. Others have developed s-less forms for this use, e.g. *Midlands, Highlands, South Seas*.

On trouve aussi des noms propres renvoyant à des personnes ou à des institutions, qui vont généralement conserver leur -s en position N₂ (qu'ils gardent ou non leur majuscule d'ailleurs) : *the Achilles statue*. Entre les deux, l'on trouve des cas intermédiaires (renvoyant non pas à des êtres humains, mais à une marque) comme celui trouvé dans le VIEW : *Windows application / version / environment / software / product, etc.*, où le nom commun 'window' est devenu un nom propre au pluriel, 'Windows©', désignation d'un système d'exploitation mondialement connu.

I.b. Les pluralia tantum

Ils comprennent les noms qui ne s'emploient qu'au pluriel (*armaments, clothes, etc.*), ou les noms dont le pluriel n'a pas de rapport sémantique avec le singulier (*honour* = honneur, *honours* = mention). A titre d'exemples, citons : *the Paramount News theme, a friend's clothes shop, a clothes-line, News reports, etc.*

Larrea et Rivière [1991 : 185-186], dans leur chapitre sur les « constructions à plusieurs noms », expliquent le -s à certains composés en invoquant ce cas :

Dans un Nom Composé, tout nom qui n'est pas le Nom Principal joue un rôle d'adjectif, et par conséquent il ne prend pas la marque du pluriel [...]. Cependant, la marque du pluriel est présente dans certains Noms Composés. En particulier, elle est maintenue pour les noms qui ne sont jamais au singulier [...]

Notre corpus confirme cette tendance : *accounts offices, salesgirl, sales figures, savings account, tradesman, Mothers'-Small-Clothes-Conversion-Society, plainclothesman, honours sub-thesis*, ainsi que de nombreux exemples dans le VIEW : *accounts department / manager / workstation, etc., armaments industry / production, munitions factory, assets ratio / sale / verification, etc., clothes basket / line / designer, etc., customs union, officer / examination / cooperation, etc., complaints authority, damages clause* (notons ici qu'il y aurait un changement de sens si le singulier était utilisé : *damage* = dommages,

dégats ; *damages* = préjudice), *honours degree / system / course / school*, etc., *wages act / council / policy / system*, etc., *trades union / panel*, etc., *weapons development / production / proliferation*, etc.

Inclus dans cette catégorie de *pluralia tantum*, les noms en *-ings*, généralement avec un *-s* (on pourra aussi invoquer le critère homophonique, dont je parlerai en Ic), et dont voici quelques exemples : *savings behavior / investment / income*, etc., *paintings department*, *coatings business*, *hearings system*, *earnings period / gap / capacity*, etc., *holdings corp / act*, *ratings agency / outlook*, etc., *drawings dealer / sales*, etc.

Ces *pluralia tantum*, que S. Pinker [1999] classe dans les pluriels irréguliers, peuvent se trouver au pluriel dans les noms composés, comme le note J.-C. Souesme [1992 : 173] :

Si ces mots entrent dans la formation de noms composés, ils gardent leur *s* de pluriel.

Et si l'on suit J.-C. Souesme [1992 : 175] :

Dans le cas d'agrégats formés de deux noms, seul le second porte la marque du pluriel, le premier ajoutant une valeur qualitative au second [...]. Feront exception les noms qui ne peuvent se mettre au singulier, ainsi que nous avons eu l'occasion de le signaler avec comme exemple : *trousers pocket*.

on ne pourrait donc pas trouver d'occurrences de *trouser pocket*. Pourtant, le dictionnaire *Hachette-Oxford* donne *trouser* comme déterminant dans les noms composés :

I. modifier [*belt, leg, pocket*] de pantalon; *my trouser leg* : la jambe de mon pantalon.

ainsi que *trouser press* et *trouser suit*. Ce n'est donc pas si simple que cela, et l'on peut donc aussi trouver le singulier, mais pas toujours de façon totalement « logique », comme le note A. Harrison [2001 : 11] qui parle de « free choice ». En effet, si l'on compare les réalisations de *trouser(s)* et *pant(s)* lors d'une rapide recherche dans Google, l'on peut être surpris :

Trouser pocket	85 300
Trousers pocket	28 000
Trouser pockets	49 700
Trousers pockets	22 200

On note une préférence pour *trouser* sans *-s* en position de déterminant. Mais si l'on compare avec *pant(s)* :

Pant pocket	30 100
-------------	--------

Pants pocket	270 000
Pant pockets	14 600
Pants pockets	68 700

On se rend compte que c'est l'inverse, avec une grosse préférence pour *pants* avec un -s en position de déterminant. Je n'ai actuellement pas d'autres réponses à proposer que celle consistant en une variation libre, non porteuse de sens, simplement décidée et validée par l'usage, ainsi que la réalisation phonétique certainement plus aisée de /s/ dans *pants* que de /z/ dans *trousers*. Il faut également noter qu'il y a plus de *plural attributives* en anglais britannique qu'en anglais américain (les Britanniques interrogés conservent généralement le -s aux *pluralia tantum*, alors que les Américains vont avoir tendance à l'enlever, mais pas systématiquement). Il n'empêche que les tests réalisés prouvent que les *pluralia tantum* sont moins acceptables en tant que N₂ qu'un nom singulier (cf. Haskell, MacDonald & Seidenberg [2003 : 133]) et que, à l'image des noms à pluriels irréguliers, ils peuvent souvent être réduits à leur forme sans -s. Il en est de même avec *scissors*, qui peut très bien se trouver sous la forme *scissor* en position pré-nominale, comme le confirme une rapide recherche dans Google :

Scissors shop	1080
Scissor shop	1550

On se trouve donc face au problème inverse, à savoir l'absence du -s en position de déterminant alors qu'il aurait dû être présent...

On inclura également dans cette catégorie les noms de sciences et de matières en *-ics* / *-icals*, qui étaient diachroniquement des formes en *-ic* (provenant du français *-ique*) : *National Aeronautics and Space Administration*, et dans le VIEW : *Plastics industry / business / factory / division*, etc. Dans ce cas, le fait d'utiliser le nom en *-ics* peut également s'expliquer par l'homophonie adjectif / nom (cf. *Ic*), car l'adjectif véhiculerait un sens différent, bien que ce ne soit pas le cas pour tous les exemples : *cosmetics industry / business*, *narcotics squad*, *chemicals division / giant / group*, etc., *pharmaceuticals company / industry*, *periodicals collection / room*, etc.

Les noms de sports (*billiards*, *checkers*, *dominoes*, *draughts*, *fives*, *hearts*, *ninepins*, *cards*, *darts*, *skittles*, etc.), dont le terme 'sport' lui-même, qui se réalise sous la forme 'sports' en tant que déterminant, seront également inclus dans cette partie : *sports reporters*, *sports-suit*,

et aussi dans le VIEW : *sports saloon / magazine, etc., darts player / competition, etc.*

Inclus aussi certains noms de maladies, telles *bends, hives, mumps, rabies, rickets, shingles, measles, etc.*, toujours au pluriel en position N₂.

I.c. Les noms et adjectifs homophones

Le -s est ici présent pour désambiguïser le syntagme (*good* vs. *goods*), et le critère sera plus morphosémantique que simplement morphologique. Dans cette catégorie vont se trouver certains *pluralia tantum*, ainsi que de nombreux noms de matières, de sciences : *linguistics, physics, mathematics, etc.* : *civics class* ; dans le VIEW : *classics student* (= un étudiant en lettres classiques, et non pas un étudiant classique, ou ancien !), *goods traffic / production / market / company, etc.* La forme en -s permet de désambiguïser la possible homophonie entre le nom et l'adjectif. Empruntons un exemple à S. Johansson [1980 : 64] : *A linguistics controversy* est une controverse concernant la linguistique, alors que *A linguistic controversy* est une controverse sur le langage. Ce critère joue parfois un rôle, bien qu'il ne soit pas un critère définitoire, car dans la plupart des cas, il n'y a pas d'ambiguïté possible.

II. Cas des pluriels « irréguliers »

II.a. Les pluriels d'origine étrangère : critère morphologique

Ces pluriels – souvent d'origine latine ou grecque – ne sont plus ressentis comme des pluriels (*agenda, data, phenomena, criteria, media, etc.*) de par leur plus grande utilisation au pluriel. Là aussi, c'est toujours un critère morphologique qu'il convient d'invoquer. Ces noms ont un fonctionnement prototypique pluriel, ou plutôt, leur pluriel s'est trouvé dissocié du singulier, et ils sont désormais traités comme la forme zéro des noms. Quelques exemples tirés du VIEW : *alumni office / foundation / association, etc.* (du latin *alumnus / i*, ancien élève, ancien étudiant, avec une prépondérance de la forme 'pluriel'), *pylori infection / eradication / reinfection, etc.*, (du latin *pylorus / i*, pylore), *algae growth / problem, etc.* (il est intéressant de noter que pour cet exemple, le singulier n'existe pas en anglais).

II.b. Les pluriels irréguliers : critère morphologique

La vision traditionnelle est que les pluriels irréguliers peuvent se trouver dans les noms composés. Les tests le prouvent, et Senghas, Kim, Pinker & Collins [1991] montrent que lorsque des adultes anglophones se voient présenter des composés non-lexicalisés (séquences fortuites) avec un N_{2s}, ils acceptent beaucoup plus facilement ceux qui incluent un pluriel irrégulier que ceux qui comportent un pluriel régulier ; voici quelques exemples : a “*Women Only*” parking lot, this world-first women-only parking lot, et dans le VIEW : *children act / fund*, etc.

Comment expliquer de telles occurrences, et surtout, le fait qu’elles soient possibles ? La « Level-Ordering Theory » de Paul Kiparsky [1982] semble répondre en partie à nos questions. Selon Kiparsky, il y aurait un système à trois niveaux :

- le niveau 1 comprend le lexique sans aucune flexion (le pluriel pour les noms, les temps pour les verbes, etc.) stocké dans lexique mental, mais aussi les pluriels irréguliers, qui ne peuvent être inventés, mais doivent être appris, les *pluralia tantum*, etc. Comme l’écrit S. Pinker [1994 : 146], qui suit la théorie de P. Kiparsky :

Irregular plurals, because they are quirky, have to be stored in the mental dictionary as roots or stems; they cannot be generated by a rule.

- le niveau 2 comprend les processus dérivationnels et compositionnels réguliers (c’est-à-dire les matrices de construction de néologie morpho-sémantique de J. Tournier), incluant donc le phénomène de composition.
- le niveau 3 comprend tout ce qui est du domaine des flexions régulières, comme le pluriel.

Il est important de noter que la création lexicale doit se faire dans cet ordre, sinon il y a violation des règles de construction. Ceci explique en partie pourquoi les pluriels irréguliers (de niveau 1) puissent se trouver dans les compositions (de niveau 2) au même titre que les singuliers, puisqu’ils sont tous les deux stockés dans le lexique mental, mais que les pluriels réguliers (de niveau 3), ne peuvent se trouver dans une composition de niveau 2. En d’autres termes, l’on peut dire que la flexion du pluriel régulier arrive « trop tard » pour apparaître dans les composés, mais que les pluriels irréguliers, arrivant

à un stade antérieur à la composition, ne posent théoriquement pas de problème (l'on verra par la suite que de nombreux contre-exemples peuvent être opposés à cette théorie, essentiellement le cas des pluriels réguliers qui peuvent apparaître comme N₂)³. Cependant, même si les anglophones acceptent *mice-infested*, alors qu'ils rejettent **rats-infested*, il semble que dans la mesure du possible, ils préfèrent tout de même le singulier, ce qui rend la notion d'acceptabilité parfois difficile à manier, comme l'ont montré mes questions à des anglophones, et comme le rappelle L. Bauer [à paraître : 10] qui conclut que « there is no simple ban on plural (regular or not) in modifying position ». Il suffit de prendre *toothbrush* pour se rendre compte de ceci ; en effet, aucun anglophone n'ira jamais utiliser le terme de **teethbrush*, même si le N₂ forme son pluriel de façon irrégulière (peut-être à cause du fait que le terme ne s'écrit qu'en un seul mot, sans blanc typographique et sans trait d'union). Par contre, il semble y avoir une variation libre entre *tooth whitening* et *teeth whitening*, avec quasiment le même nombre de résultats dans Google. Il y a donc, selon les termes d'A. Harrison [2001 : 7], « not a strict demarcation between irregular and regular, but a more gradual progression ». Cette remarque semble confirmer les résultats des tests réalisés par Haskell, MacDonald & Seidenberg [2003] qui ont étudié ce phénomène plus en détail, et qui concluent que, de manière générale, les anglophones évitent le pluriel même s'ils peuvent l'utiliser.

II.c. Les pluriels irréguliers (et certains réguliers mais avec voisement d'une fricative) : critère phonologique

Seraient-ils susceptibles d'expliquer les *plural attributives* par des critères phonologiques, et plus seulement morphologiques ? Cette idée a été abordée par S. Pinker [1999] qui mentionne la possibilité que certains déterminants pluriels sont quasiment impossibles car ils « sonnent bizarrement », pour ensuite abandonner l'idée. Cependant, certains chercheurs comme Haskell, MacDonald & Seidenberg [2003] estiment que cette idée mérite d'être explorée, comme dans le cas des

³ Un article reprend tous les postulats de la « Level-Ordering Theory » en pointant ses limites : Buck-Gengler, Menn & Healy [2001], ainsi que Haskell, MacDonald & Seidenberg [2003].

pluriels irréguliers du type *wolf/wolves*, c'est-à-dire les pluriels avec voisement d'une fricative en fin de mot, que S. Pinker [1999] classe comme des variations de pluriels réguliers : *voicing-change irregular sibilants* (*house – houses*) et *non-sibilants* (*calf – calves, elf – elves, half – halves, leaf – leaves, etc.*). Des études comme celles de Haskell, MacDonald & Seidenberg [2003] montrent que les *voicing-change plurals* ne sont pas produits de la même façon que les pluriels réguliers et irréguliers, du type *child – children*. Il ressort des divers tests effectués que les pluriels à voisement de fricative sibilante (*voicing-change irregulars*) apparaissent moins fréquemment au pluriel en position N₂ dans les composés que les pluriels à changement de radical. Sur 3 000 occurrences, le VIEW n'en compte que quatre (0,13%). Ce sont des critères phonologiques qu'il convient d'invoquer ici, les pluriels irréguliers n'étant pas tous réalisés de la même façon au pluriel en position N₂. Ceci explique donc que ces derniers soient plus acceptables que les réguliers en position de N₂, car ils ressemblent (phonétiquement) à des déterminants prototypiques, de par leur absence de -s final. Un autre critère phonologique serait donc la syllabe finale du N₂. Toujours pour les pluriels réguliers, les tests démontrent que l'allophone pluriel en [əz] est plus difficile que les autres à produire, d'où une fréquence moindre en position N₂.

En conclusion de cette sous-partie, l'on peut affirmer que la phonologie a un rôle à jouer dans les critères d'acceptabilité du pluriel du N₂, comme les travaux de Haskell, MacDonald & Seidenberg [2003 : 140] qui confirment que « phonological factors play an important role in determining the acceptability of modifiers in compounds », en ce que leur phonologie se rapproche de celle des noms singuliers.

II.d. Les pluriels irréguliers : critère fréquentiel

Un autre critère – certes moins important – à prendre en considération lors de l'étude des pluriels irréguliers est la fréquence, car elle serait, selon Haskell, MacDonald & Seidenberg [2003], susceptible d'avoir une influence sur la forme du N₂. A. Harrison [2001 : 42] montre que *woman* étant plus fréquemment réalisé que *women*, le composé *woman net* est également plus fréquemment produit, alors que *people* est plus fréquent que *person*, ce qui entraîne que *people net* est plus fréquemment produit que *person net* (même si l'on trouve *Missing*

Persons Bureau). Ce n'est pas étonnant que les exemples de N₂s irréguliers N₁ trouvés dans les grammaires sont souvent ceux qui comprennent un N₂s irrégulier plus fréquemment utilisé au pluriel. Cependant, on ne peut pas ignorer les pluriels réguliers avec -s qui apparaissent en position de déterminant, comme le montre le concordancier VIEW. Plusieurs études de psycholinguistique cognitive ont été menées sur ces occurrences, avec des enfants, des adolescents, et des adultes (cf. Alegre & Gordon 1996, 1999, Haskell, MacDonald & Seidenberg 2003, etc.). Il ressort de ces études que même si les enfants n'ont jamais entendu un composé en -s particulier (*input*), ils peuvent néanmoins les produire. Il convient donc de mettre au jour des règles d'acceptabilité qui, si elles ne sont ni morphologiques ni morphosémantiques, doivent être d'un autre ordre.

III. Les autres pluriels réguliers (ni pluralia tantum, ni noms propres, etc.)

III.a. L'explication syntaxique : cas des N₂s N₁ avec adjectif

La théorie de Kiparsky est mise à mal lorsque des pluriels réguliers ou des syntagmes complets, voire une phrase, apparaissent comme déterminant d'un N₁. Cela est totalement impossible selon la « Level-Ordering Theory », et il faut alors postuler « a loop from syntax (where the phrase is formed) back into morphology (where the compound is formed) » [Haskell, MacDonald & Seidenberg 2003 : 124]. C'est ainsi qu'Alegre et Gordon [1996 et 1999] ont remarqué que les composés dont le déterminant pluriel est complexifié peuvent néanmoins être réalisés par un phénomène de « récurrence » (*recursion*). Il convient de revenir sur cette notion de complexification du déterminant, car cela paraît être une quasi-constante, comme l'a noté S. Johansson [1980 : 57]. Dans son corpus de *plural attributives*, une très grosse majorité de déterminants pluriels sont complexifiés, soit par un adjectif (*missing persons bureau*), soit par une coordination (*prices and incomes policy*), soit par un 3^{ème} nom (*the land deals affair*), etc. Ce qu'il est aussi intéressant de noter, c'est que « the proportion of s-forms appears to increase with the complexity of the first-element » (S. Johansson [1980 : 78]) et que, par conséquent, « plural attributives

occur more often with complex first-elements than with simple first-nouns » (S. Johansson [1980 : 79]). Plus le déterminant sera complexe, plus il aura tendance à conserver sa marque de pluriel. Voici quelques exemples tirés de notre corpus, et plus particulièrement d'une émission américaine sur NPR (« Looted Antiquities », NPR, 20/04/2003)⁴: *the Illicit Antiquities Research Centre, two arts and antiquities experts, the Iraq's Antiquities Department*.

Ce phénomène de sur-composition se retrouve dans les composés nominaux du type *employee-of-the-month program, around-the-world flight, etc.*, où des syntagmes nominaux complexes (N + SP pour le 1^{er}) ou des syntagmes prépositionnels (2nd), voire même des phrases entières peuvent jouer le rôle de déterminant à l'intérieur d'un composé. Ce phénomène a été étudié par Alegre et Gordon [1999], phénomène qu'ils nomment « syntactic recursion ». Les exemples utilisés sont des exemples d'adj. + N-s + N, du type : *equal rights amendment, new books shelf, American cars exposition*, et le célèbre *red rats eater*, qui sont totalement inacceptables (peut-être à l'exception du premier) sans l'adjectif. Notre corpus comporte d'autres exemples : *United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organization, Equal Opportunities Commission, Portable Basketball System Owners Manual*.

Les études effectuées par les psycholinguistes, ainsi que mes propres tests sur une dizaine d'anglophones, confirment que cette idée de récurrence syntaxique a une validité certaine ; si l'on prend l'exemple de noms composés précédés d'un adjectif – ou d'un quelconque syntagme jouant le rôle d'adjectif – le -s sur le N₂ ne semble pas poser de réels problèmes aux anglophones dans la mesure où cet adjectif porte non pas sur le N₁ mais sur le N₂, la forme en -s permettant de signifier ceci (c'est ce que Alegre et Gordon appellent « syntactic recursion »). Par contre, si l'adjectif porte sur le N₁ – ou sur le nom composé dans sa totalité – les anglophones vont – quasiment à la majorité – avoir une nette préférence pour un N₂ non-pluralisé et rejeter N₂s en conséquence. Ainsi, *red rat eater* se comprend prioritairement comme [[red] [rat eater]] (mangeur rouge de rats), alors que *red rats eater* [[red rats] eater] se comprend comme un mangeur de rats rouges, l'adjectif 'red' ayant une incidence sur le terme 'rats'. La récurrence syntaxique ne semble donc s'appliquer que

⁴ <http://www.npr.org/templates/story/story.php?storyId=1237929>

dans le cas de $N_2s N_1$, et beaucoup plus rarement – sauf si le sens et/ou la réalité extralinguistique l'exigent – dans le cas de $N_2 N_1$. En d'autres termes, la portée de l'adjectif ne dépend pas que d'une règle syntaxique, mais également de son éventuelle combinaison sémantique avec les deux substantifs présents. Dans le cas d'une suite Adj. + nom composé, la marque flexionnelle du pluriel est alors possible, car le SN complexifié [red rats] joue le rôle de constituant supérieur. C'est ainsi que L. Bauer [1998 : 71] s'exprime :

In longer compounds, the <s> marking is sometimes used to show the immediate constituent structure in the compound. (Bauer 1978: 40).

Mais il note [Bauer 1998 : 72] que ce n'est pas un critère définitoire et que :

It is therefore not at all clear whether the ban on adjectival modification of the first element in a compound can really be upheld as a definite fact in English grammar.

L'on peut donc tenter de voir si les pré-modifications du N_2 au pluriel portent essentiellement sur le N_2 ou sur le N_1 , voire sur le composé dans sa globalité : ce n'est qu'une tendance importante, mais non la totalité des cas, comme le dit S. Johansson [1980 : 43] qui souligne que les formes de N_1 au singulier existent. Comme le montre l'exemple suivant, *Federal Communications Commission*, l'adjectif 'federal' porte sur 'commission', ou sur l'ensemble 'communications commission', mais pas uniquement sur 'communications'. Y aurait-il alors d'autres critères pour expliquer l'émergence du pluriel sur le N_2 ? De plus, nous restons avec des cas qui semblent des contre-exemples, cas pour lesquels le N_2 n'est pas complexifié, et qu'aucune justification phonologique vient expliquer l'émergence du -s. Pour cette raison, certains auteurs proposent une explication sémantique, l'explication morphologique, phonologique et syntaxique étant nécessaire, mais non suffisante.

III.b. L'explication sémantique / pragmatique

Dans les cas des N_2 non complexifiés, l'on remarque que celui-ci peut être utilisé au pluriel (régulier), et que loin d'être de simples contre-exemples, leur nombre important, comme le confirment les occurrences du VIEW, ajouté au fait qu'ils sont tout de même statistiquement en nombre plus important que les pluriels irréguliers,

confirme le fait qu'il est nécessaire de se pencher sur les raisons de leur utilisation.

On remarque tout d'abord que l'on peut rencontrer les deux formes, mais qu'elles n'ont pas le même sens. Parfois, le N₂ peut prendre un -s, avec une différence de sens, ce qui peut s'expliquer par une des maximes de Grice, la maxime de quantité : « Give the required amount of information – not too much or too little ». Par exemple, *an art student* (un étudiant des beaux arts) vs. *an arts student* (un étudiant en lettres), ou un exemple tiré de notre corpus : *securities transactions*, pour lequel on remarque une différence de sens entre 'security' (la sécurité) vs. 'securities' (titres). Dans cet exemple, le singulier ne véhiculerait pas le même sens que le pluriel ; de plus, dans le cadre d'un texte traitant de finance (ce que notre énoncé exhibe clairement), le terme 'securities' est statistiquement plus fréquent que le terme 'security', d'où une utilisation non problématique en tant que déterminant. Rentre de nouveau en ligne de compte le critère fréquentiel. Autres exemples du VIEW : *securities settlement / division / act / adviser, etc., spirits industry, singles player / section* (ici, soit une section pour les simples, soit la section réservée aux célibataires, cf. *singles bar*).

On pourrait alors dire à l'instar de P. Rastall [1993] que le pluriel est utilisé lorsqu'il est nécessaire, comme par exemple la différence entre *a week-long event* (un événement d'une durée d'une seule semaine) et *a weeks-long seminar* (un séminaire d'une durée de plusieurs semaines)⁵. Mais que faire de cas comme *two guardian policemen*, où le numéral n'entraîne pas l'émergence de la flexion du pluriel ? La marque du pluriel se justifie dans ces cas par des besoins sémantiques obéissant à la règle selon laquelle si la forme est différente, le sens le sera également, ne serait-ce que faiblement. Restent les variations qui ne donnent pas lieu à un réel changement de sens : en effet, *drug courier* et *drugs courier* sont synonymes pour L. Bauer [1998 : 71], et l'on trouve indifféremment *trade-union* et *trades-union*. D'autres exemples dans le VIEW, qui semblent cependant confirmer une répartition sémantique, en ce que 'drug' en N₂ renvoie plutôt aux médicaments, et 'drugs' à la drogue, comme le confirme le VIEW : *drugs money / business / dealer / baron, etc.* Autres exemples : *unions*

⁵ Exemples empruntés à Alegre et Gordon [1996 : 68].

committee / trade / act, taxes office, shares agreement / valuation, estates corporation, drinks industry / cabinet / trolley / table.

L'on pourrait alors penser que l'acceptabilité est seulement une question d'usage, et que la répétition de telle ou telle séquence nominale entraînerait une acceptation graduelle par les locuteurs. Cependant, Alegre et Gordon [1996 : 67] pensent justement que ce n'est pas le cas :

Having heard *publications catalogue* only once, most people find it acceptable, yet they could hear **claws marks* several hundreds of times without ever accepting it as grammatical.

Pour qu'un locuteur natif accepte un pluriel régulier dans un composé, il faut que le N₂ soit de nature abstraite, et susceptible de recevoir ce que Gordon et Alegre [1999 : 2] nomment une lecture « hétérogène »⁶. Sans ces deux conditions préalables, le composé demeure inacceptable pour des locuteurs natifs. Il convient alors de se pencher sur la nature sémantique du N₁, afin de voir s'il permet de définir les raisons d'utilisation des *plural attributives*. Je me baserai sur le VIEW, ainsi que sur des exemples trouvés lors de diverses lectures. De simples statistiques sur le VIEW montrent que 51 N₁ (1,7% : *act, association, committee, department, officer, etc.*) forment près de 1/3 des 3 000 occurrences, et que 26 N₁ (0,8%) forment plus de 1/4 des 3 000 occurrences, ce qui signifie que les N₁ majoritairement utilisés sont en liste restreinte. Selon S. Johansson [1980 : 83-95], ils appartiennent à des champs sémantiques en nombre restreint. Mais ce qu'il convient surtout de remarquer, c'est que les N₁ majoritairement utilisés permettent d'ouvrir un paradigme dans la liste des N₂ potentiels. On insiste donc plus sur différents types possibles de N₁ que sur le concept complexe créé par le nom composé, ce que Alegre et Gordon [1999 : 9] nomment l'« hétérogénéité » :

What those head nouns seem to have in common is that they promote a heterogeneous interpretation for the internal noun. [...] [T]he plural -s adds the meaning "many types" rather than the standard "many individuals".

Les *plural attributives* permettent ainsi de dénoter plus des « types » que des « tokens ». Ainsi, *publications catalogue* indique non seulement que le catalogue contient plusieurs publications, mais

⁶ S. Johansson [1980 : 9] avait déjà perçu ceci, même s'il n'utilisait pas ce terme : « different types of [...] more than one model [...] a variety of ».

surtout différents types de publications. Il faut donc que le N₁ puisse permettre cette lecture hétérogène, et ceux majoritairement relevés dans le VIEW semblent bien la permettre, rendant donc le -s possible (ce qui explique que *rocks research* soit possible, mais pas **rocks pile*, cf. Alegre & Gordon [1996 : 77]). Les tests réalisés par ces deux psycholinguistes confirment le fait que les anglophones accepteront beaucoup plus facilement un N₂S si le N₁ permet cette lecture hétérogène. Voici quelques exemples du VIEW : *loans company* (qui semble insister sur les différents types de prêts que l'on peut contracter), *loans collection / introduction*, *trades association*, etc.

Il me semble donc que c'est une des raisons pour laquelle les *plural attributives* se trouvent donc en majorité dans la presse, les domaines de spécialité qu'elle aborde étant propices à ce type de sous-catégorisation⁷, et que les N₂ des composés dans ce type de textes sont souvent complexifiés. Il y a donc une influence certaine du N₁ dans ce type de constructions, mais il convient également de prendre en compte le N₂. A la vue des statistiques réalisées sur le VIEW, certains N₂ reviennent fréquemment : *services* (20), *systems* (9), *arts* (9), *sports* (9), *relations* (7), *affairs* (6), *communications* (6), *studies* (6), *rights* (5), etc. On peut remarquer que le trait commun à ces substantifs en N₂ est le trait [+abstrait], [+générique], dans le sens où la majorité des cas l'exibent. Les tests réalisés confirment également cette tendance à une plus grande acceptabilité des N₂S N₁ si le composé renvoie à une notion abstraite (ce que Alegre et Gordon [1996 : 75] nomment « high-level concepts »). Ainsi, il y a un caractère abstrait, voire « théorique », ce que semblerait également confirmer la longueur de ces composés.

Il ressort de ceci que ce n'est pas tant le N₁ ou le N₂ qui permet cette construction, mais la combinaison de traits sémantiques spécifiques d'un côté au N₁ (hétérogénéité), de l'autre au N₂ (abstraction, généralité)⁸. Finalement, je pense qu'Alegre et Gordon [1999 : 13] ont ainsi raison de mettre en avant l'importance du contexte :

[W]hether a noun inside a compound gets a heterogeneous interpretation depends also on the characteristics of the context in which it appears (i.e.,

⁷ Cette remarque semble confirmée par Alegre et Gordon [1999 : 29] : « these compounds tend to be academic, technical, political, administrative or scientific ». S. Johansson [1980 : 3] note aussi que de nombreux titres de journaux comportent des *plural attributives*.

⁸ Alegre et Gordon [1999 : 24] notent que « their effect is interactive rather than additive ».

whether the context makes diversity relevant or not),
rather than just on the characteristics of the noun itself.

La question à laquelle il nous faut répondre concerne la raison pour laquelle ces deux traits permettent le pluriel, et c'est d'ailleurs sur ce point qu'achoppent Alegre et Gordon [1999 : 25]. Je pense que la parenté graphique, phonique et en termes d'opérations avec le génitif classifiant peut apporter une piste de réponse, qui sera abordée dans un prochain article.

Il reste à définir si ce critère sémantique (hétérogénéité, abstraction) est un critère parmi les autres, ou bien s'il pourrait être le critère unique. Il semble que non, si l'on prend les exemples où le nom composé est prémodifié par un adjectif, ou plutôt où le N₂ est prémodifié par un adjectif : *red rats eater* ne semble pas opposer différents types de rats. Le critère serait alors ici uniquement syntaxique. Mais comme cet exemple n'est qu'hypothétique, et que nous ne l'avons pas trouvé dans d'autres contextes (ce que confirme la difficulté des anglophones interrogés à se faire une image mentale de ce terme), l'on peut légitimement se poser la question. Une recherche dans Google donne 74 occurrences, renvoyant toutes à l'article d'Alegre et Gordon !

Tout un continuum se dessine, avec divers degrés d'acceptabilité, ainsi que le besoin d'une pragmatique intégrante, selon les termes d'Anscombe et Ducrot, c'est-à-dire plusieurs critères plutôt qu'une monocausalité, ce que A. Harrison [2001 : 16] appelle « a more sophisticated multi-factor associative model » :

[T]he constraints around the production of noun-noun compounds involve semantic, frequency and phonological information as well as syntax. [Harrison 2001 : 15]

Conclusion

Un seul critère ne suffit donc pas pour expliquer l'émergence de ce -s dans les noms composés. Comme on l'a vu, il existe un faisceau de critères selon les divers cas : morphologique, fréquentiel, sémantique, phonologique et syntaxique, et comme le note S. Johansson [1980 : 114] :

[T]here is certainly no single explanation for plural attributive constructions. It seems quite likely that there is a multiplication effect such that the probability for

plural attributives rises sharply with the number of contributing factors.

Les critères se combinent donc très souvent, et ce -s ne marque pas tant le pluriel – différentes occurrences de (QNTif) – que divers types de (QLTif). Il se situe donc entre le qualitatif et le quantitatif, gardant encore, à mon avis, une prépondérance qualitative, tout comme les noms composés de type « régulier », c'est-à-dire sans inflexion au N₂. S'il n'y a pas de choix, ou un choix restreint (c'est-à-dire lorsque les deux choix sont possibles mais avec un changement de sens), ce sont surtout les critères morphologiques, fréquentiels, syntaxiques et phonologiques qui entrent en ligne de compte. Par contre, s'il y a un choix entre la forme sans -s et la forme avec -s, c'est plutôt la composante sémantique, ou plutôt pragmatique, qu'il convient d'invoquer, car les deux noms composés sont théoriquement possibles sans grand changement de sens : la forme en -s ajoute quelque chose au niveau du sens, en insistant sur les diverses variétés, les divers types, et non pas sur les diverses occurrences. Il en résulte – selon moi – que la valeur de ce -s, dans le cas où un choix entre cette forme et la forme sans inflexion existe, est pragmatique (irais-je jusqu'à dire énonciative) plutôt que grammaticale, d'autant plus que, comme le note S. Johansson [1980 : 110] :

Needless to say, the use of plural attributive constructions varies with the individual speaker/writer.

Ouvrages de référence consultés

Alegre Maria & Gordon Peter, « Red rats eater exposes recursion in children's word formation », *Cognition* 60, 1996 : 65-82.

Alegre Maria & Gordon Peter, « Why compounds researchers aren't rats eaters: Semantic constraints on plurals inside compounds », Ms. CEMA, Buenos Aires and Columbia University, 1999 : <http://faculty.tc.columbia.edu/upload/pg328/Compoundpaper7-11-02.doc>

Bauer Laurie, *English Word-formation*, Cambridge, 'Cambridge Textbooks in Linguistics', Cambridge University Press, 1983, (1993).

---, « When is a Sequence of Two Nouns a Compound in English? », *English Language & Linguistics* 2, 1998 : 65-86.

---, « Compounds and Minor Word-Formation Types », forthcoming article in McMahon April & Aarts Bas (Ed.) *A Handbook of Present-Day English*, Blackwell (à paraître).

Buck-Gengler Carolyn, Menn Lise, & Healy Alice F., « Mice Trap: A New Explanation for Irregular Plurals in Noun-Noun Compounds », Proceedings of the 23rd Annual Conference of the Cognitive Science Society, 2001.

<http://www.hcrc.ed.ac.uk/cogsci2001/pdf-files/0140.pdf>

Dierickx Jean, « Why are plural attributives becoming more common? », in Dierickx Jean, & Lebrun Yves (Eds.), *Linguistique Contemporaine. Hommage à E. Buyssens*, Bruxelles, 1970 : 39-46.

Harrison Annabel Jane, *Mice traps: Plural inflection in English*, MA Thesis, University of Edinburgh, 2001:

<http://www.cogsci.ed.ac.uk/~annabelh/thesis.pdf>

Haskell Todd R., MacDonald Maryellen C., & Seidenberg Mark S., « Language learning and innateness: Some implications of Compounds Research », *Cognitive Psychology*, 47, 2003 : 119–163.

Hayes Jennifer A., Smith P. M., & Murphy V. A., « Modality effects in compounding with English inflectional morphology », *British Journal of Psychology*, Vol. 96:3, British Psychological Society, August 2005 : 295-311.

Johansson Stig, *Plural Attributive Nouns in Present-Day English*, Lund Studies in English 59, CWK Gleerup, 1980.

Kiparsky Paul, « From cyclic phonology to lexical phonology », in van der Hulst H. & Smith N. (Eds.), *The structure of phonological representation (Part I)*, Dordrecht, the Netherlands, Foris Publications, 1982 : 131-175.

Larreya Paul et Rivière Claude, *Grammaire explicative de l'anglais*, Paris, 'Longman Université', Longman France, 1991.

Paillard Michel, *Lexicologie contrastive anglais – français – Formation des mots et construction du sens*, Gap - Paris, Ophrys, 2000.

Pinker Steven, *The Language Instinct – How the Mind Creates Language*, New York, William Morrow and Company, Inc., 1994.

---, *Words and Rules*, New York, Basic Books, 1999.

Rastall Paul, « On the attributive noun in English », *IRAL (International Review of Applied Linguistics in Language Teaching)*, Vol. 31:4, 1993 : 309-313.

Souesme Jean-Claude, *Grammaire anglaise en contexte*, Gap, Ophrys, 1992.

Stahlke Herb, Cheng Yonghong & Sung Duck-Hee, « English Nominalizations in /-s/ » (à paraître dans *Word*).

Tournier Jean, *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1985.

Corpus électronique

Mark Davies' BNC-based VIEW (Variation in English Words and phrases) : <http://view.byu.edu>